limours magazine

#196 | avril 2024

- Actu [p. 6-7]
- Culture [p. 10-13]
- Retour en images [p. 16-17]

ZAER Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

Réunion publique mercredi 3 avril à 20 h à La Grange

Le sport est culture !

Les Jeux Olympiques (JO), événement sportif international majeur qui se déroule tous les quatre ans, rassemblent des athlètes du monde entier.

Cet été, ils se dérouleront à Paris. En parallèle, de nombreuses villes organisent des temps forts en amont des Jeux Olympiques.

Limours est déjà mobilisée :

- Il y a eu tout d'abord, **une exposition retraçant l'histoire des JO**, dont le vernissage s'est fait en présence de trois sportifs olympiques, **du 16 janvier au 20 février** ;
- **Une exposition-quiz** sur le sport et les discriminations se tiendra **du 2 au 24 avril** à la Bibliothèque municipale. Préjugés, stéréotypes et valeurs du sport seront abordés grâce à différents visuels de communication ;
- **Les « Olympiades communales »** pour rassembler les habitants, les associations et les élus dans le respect et l'amitié, valeurs de l'olympisme, auront lieu **le dimanche 23 juin** dans la matinée. Cet événement, entrant dans le week-end à l'UniS'SonS, vise à promouvoir le bien vivre ensemble, sous la forme d'un parcours à la fois culturel et sportif, adapté pour tous. C'est une merveilleuse opportunité pour les habitants de tous âges de renforcer les liens sociaux ;
- **La journée olympique** avec les écoles aura lieu, **le vendredi 27 juin**, toute la journée, avec un temps fort le midi sous forme d'un défilé avec pique-nique au Parc des sports ;
- Deux classes des écoles (une aux Cendrières et une à Herriot) ont obtenu des places pour assister aux Jeux paralympiques dès la rentrée en septembre 2024.

Tous ces temps forts et évènements, qui nous rassembleront jusqu'aux JO, contribueront à promouvoir le fair-play et la tolérance entre les citoyens.

Le sport est reconnu comme un facteur de culture. C'est un acteur majeur en faveur du développement humain et du renforcement de la cohésion nationale ainsi que du rapprochement entre les peuples.

Faisons nôtre l'expression du poète satirique romain **Juvénal : « un esprit sain dans un corps sain »**, théorie selon laquelle l'exercice physique est un élément important, voire essentiel du bien-être mental et psychologique.

Culturellement et sportivement vôtre

Votre Maire,
Chantal Thiriet

Permanence de Madame le Maire sur rendez-vous
Assistante :
Cécile Takacs
01 64 91 63 76

Sommaire

3 Vie municipale
4-5 Travaux
6-7 Actu du moment
8-9 Développement durable
10-13 Culture
14-15 Espace culturel Michel Berger
16-17 Retour en images
18-19 Vie associative
21 Expressions
22-23 Infos
24 Agenda

Mairie de Limours
Place du Général de Gaulle
91470 Limours-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 91 63 63 - Fax : 01 64 91 63 75
info@mairie-limours.fr • www.limours.fr
Mairie de Limours en Hurepoix

Horaires d'ouverture
- lundi : fermé
- mardi, mercredi et vendredi : 9 h -12 h et 14 h -17 h 30
- jeudi et samedi : 9 h -12 h

N° élu d'astreinte : 06 08 05 03 49
À ne composer qu'en cas d'urgence, jour et nuit, en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

LIMOURS magazine #196 - avril 2024
Directeur de la publication : Chantal Thiriet
Comité de rédaction : P. Grostefan - 1er adjoint, élus et service communication • Conception graphique et mise en pages : N. Piroux • Photos : services communaux - Couverture : i.stock ; vignette du milieu : Quentin Chevrier - p. 7, vélo : N. Piroux - p. 13, Mumo : Quentin Chevrier et sculpture : Philippe Migeat - p. 15 : istock • Tirage : 3300 exemplaires • ISSN n° 1291-2948

Prochaine parution : LIMOURS magazine #197 - mai 2024
Remise des articles le 7 avril 2024

En cas de problème de distribution du magazine, merci de le signaler en mairie au 01 64 91 63 76.

Ce journal est imprimé sur un papier Condat Silk, 100 g/m², certifié PEFC 100 %, fabrication française avec usine certifiée ISO 9001, ISO 14001, EMAS et par une imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, ISO 14001 et ISO 26000 garantissant la réduction des impacts environnementaux liés aux activités d'imprimerie.

Conseil municipal du 26 février 2024

1. **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 février 2024**
   Approbation à l'unanimité par 29 voix.
2. **Décisions du Maire :**
   - n° 01/2024 : en vue de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, programmation 2024, de 15 152,10 € pour l'opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle E. Herriot d'un coût prévisionnel de 30 304,20 € HT.
   - n° 02/2024 : en vue de solliciter une subvention de 146 382,10 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local, programmation 2024, pour la réalisation du programme de travaux de réfection des voiries rue du Couvent et Maurice Béné pour un montant de 40 764,50 € HT.
3. **Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 - Budget Assainissement**
   Approbation à l'unanimité - 29 voix - de cette reprise par anticipation des résultats pour un montant global de 1 069 340,21 €.
4. **Budget Primitif 2024 du service public d'assainissement de la commune de Limours**
   Approbation à l'unanimité - 29 voix - de ce budget pour un montant équilibré en recettes et en dépenses à 1 233 703,21 € en section d'exploitation et à 1 071 475,18 € en section d'investissement, soit un budget total de 2 305 178,39 €.
5. **Budget Primitif 2024 du lotissement communal dit de « la Voie Verte »**
   Approbation à l'unanimité - 29 voix - de ce budget pour un montant équilibré en recettes et en dépenses à 734 439,20 € en section de fonctionnement et à 398 858,40 € en section d'investissement, soit un budget total de 1 133 297,60 €.
6. **Modalités de concertation sur les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)**
   Approbation à l'unanimité - 29 voix - en faveur du dispositif de planification des énergies renouvelables et des différentes modalités de la concertation.

Colonies de vacances 2024

Les inscriptions aux séjours proposés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont lieu jusqu'au 30 avril. Programme disponible sur www.limours.fr.

Renseignements : 01 64 91 63 55

Agora café

Vous avez envie d'échanger sur la demi-lune de la mairie avec vos élus, venez à leur rencontre aux dates et heures suivantes :
- samedi 27 avril à 10h30 ;
- samedi 25 mai à 10h30 ;
- samedi 8 juin à 10h30 ;
- vendredi 5 juillet à 18h, formule exceptionnelle Agorapéro.

Interventions des Services techniques

suite aux dégâts causés par la tempête du jeudi 22 février

Route d'Arpajon et rue Michel Berger, évacuation d'une cépée tombée.

À l'Arboretum, des arbres ont été cassés.

Route de la Benerie, évacuation de l'arbre tombé bloquant la circulation.

Viaduc, nettoyage des embâcles obstruant la grille de la Prédecelle au Viaduc.

Église Saint-Pierre, fin du nettoyage des fientes de pigeons dans le clocher.

Multi-accueil, avancée des travaux de charpente sur la toiture.

Groupe scolaire E. Herriot

Travaux de peinture dans l'office et la salle de restauration de l'école élémentaire.

Installation d'un grand four à l'office de l'école maternelle.

Lycée Jules Verne, remise en état du muret.

Dans toute la commune, remplacement de la signalétique.

Rue du Couvent, nettoyage d'un avaloir.

Clos de la Gare, 31 candélabres vétustes ont été remplacés par des lanternes à LEDS.

Incivilités

Ce mois-ci, nous déplorons :

Rue du bac, les vitres de l'abri du bus ont été cassées et une bordure a été arrachée autour de la poubelle face à l'entrée du lycée.

Parking du Saut du Loup, armoire électrique détériorée.

Pont de Pecqueuse, le nouveau dispositif a été détérioré par des poids lourds et des tracteurs.

Rond-point sortie Est, un véhicule a déversé du gazoil sur la route, nécessitant un épandage en urgence de produit absorbant.

Rond-point Clos Tavin, pavés arrachés par un chauffard.

Lotissement communal de la Voie verte

Sept lots à bâtir situés le long de la Véloscénie ont été proposés à la vente par la commune.
Malgré la crise immobilière actuelle, cinq terrains ont été vendus et les constructions sont déjà en cours de réalisation.
Notre commune maintient son attractivité grâce aux nombreux services publics, écoles, collège et lycée, ainsi qu'aux commerces de proximité.
Les acquéreurs qui font le choix de venir y vivre ne le font pas par hasard. Qu'ils soient les bienvenus.

Renaturation de la cour de l'école élémentaire Les Cendrières

Le projet de végétalisation de la cour de l'école a commencé grâce à la subvention du budget participatif de la Région Île-de-France, suite à un projet initié par l'Association des Représentants de Parents d'Élèves (ARPE) de l'école avec le soutien de l'équipe pédagogique et de la commune.

Durant les vacances d'hiver, un *Catalpa Bignonioides* a été planté dans la cour. La hauteur et les branches de cet arbre feront un très beau « parasol » verdoyant en été. Un banc hexagonal, permettant aux enfants d'être assis à l'ombre, sera installé autour du tronc quand la terre sera moins meuble qu'elle ne l'est actuellement en raison des pluies.
Le 26 février, jour de la rentrée, une petite inauguration en musique a été organisée

afin d'expliquer aux enfants l'intérêt de la présence de cet arbre et la façon d'en prendre soin.
Six jeunes de l'Institut Médico-éducatif de Palaiseau (IME), section horticulture, viendront avec leurs accompagnateurs, sur plusieurs journées, participer à cette renaturation. On y verra des arbustes fruitiers, plutôt à fruits rouges, et des carrés potagers.
Cette opération, une fois terminée, permettra aux élèves et à leurs enseignants de s'inscrire dans des projets pédagogiques autour de la culture et du jardinage.
Le projet ne s'arrêtera pas là. Nous en reparlerons d'ici quelques semaines.

Z.A. 8 mai 1945

Le 1er juillet 2024, la zone du 8 mai 1945 sera rétrocédée à la CCPL.
Le vendredi 15 mars dernier, une première visite sur site a réuni les élus concernés : Mme Boyer, présidente de la CCPL, Mme Thiriet et M. Delaitre, respectivement maires de Limours et de Pecqueuse et vice-présidents à la CCPL, M. Frontera, vice-président aux travaux,

M. Berrichello, vice-président au développement économique, M. Bernard, directeur général des services et Mme Rouard, cheffe du pôle « services aux territoires ».
Cette première réunion a permis aux élus de mieux comprendre les enjeux de la réhabilitation de cette zone d'activités déjà ancienne.
La CCPL sera accompagnée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui effectuera les études nécessaires et préalables à la réalisation du projet en termes de voiries, trottoirs, éclairage, signalétique, espaces verts, vidéo protection…
Des rendez-vous seront programmés avec les chefs d'entreprise de cette zone d'activités.

Liaisons douces

Si la marche et le vélo sont des modes de déplacement bénéfiques pour la santé et l'environnement, la réalisation des voies qui relève de l'aménagement du territoire n'est pas toujours un long fleuve tranquille… Ce sont des sujets qui demandent souvent plusieurs années de travail avant d'en voir la réalisation.

- Une étude sera réalisée pour rendre plus praticable en toutes saisons la Véloscénie, voie structurante traversant plusieurs communes de la CCPL, dont Limours.
- La voie parallèle rejoignant à terme Limours à Saint-Rémy-les-Chevreuse, déjà réalisée en partie au niveau de Boullay-les-Troux, devrait se concrétiser en 2024/2025.
- D'autres liaisons, plus complexes et nécessitant parfois des expropriations, se réfléchissent à plus long terme et doivent être précisées dans le « Plan Vélo » pour les voir un jour se concrétiser.

Par exemple, comment rejoindre à vélo la gare autoroutière située à Briis-sous-Forges depuis Limours ? Comment se rendre à l'hôpital de Bligny ou rejoindre Pecqueuse depuis notre commune ? Quels marquages au sol matérialiser en ville ? Comment créer d'autres voies entre les communes ? Autant de questions variées et nombreuses qui sont évoquées et analysées lors de la commission intercommunale. Trois élus de Limours et Madame le Maire, ainsi que les élus des communes-membres, participent activement à ces rendez-vous à la CCPL qui en a la compétence.

Repenser nos modes de déplacement reste un enjeu du XXIe siècle pour lutter contre la pollution et le réchauffement climatique, mais aussi pour influer positivement sur notre santé et notre bien-être.

Renouvellement de l'alignement d'arbres le long de la RD 988

Le département de l'Essonne s'engage dans « l'Eco-Ambition ». C'est sous ce terme qu'a été adopté le plan du Conseil départemental de l'Essonne, qui vise à permettre, conformément aux objectifs nationaux, de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
Une réunion avec les agents du Département en charge de la transition écologique, Madame le Maire, les élus de Limours et de Gometz-la-Ville, ainsi que les agents communaux, s'est tenue le 27 février.
La présentation du projet partait du constat de la nécessité pour le Département de recréer un corridor vert du fait de la disparition du patrimoine arboré, dans tout le département.

Nous verrons donc prochainement sur la RD 988 une plantation d'arbres située sur la portion où subsistent encore quelques érables sycomores, quoique malades pour bon nombre d'entre eux.
Ces arbres seront plantés derrière les glissières de sécurité : 14 tilleuls à petites feuilles (*Tilia Cordata*), 14 ormes de Lutece Nanguen (*Ulmus Lutece Naguen*) et 12 ormes Lobel (*Ulmus Hollandica Lobel*).
Cette opération engendrera quelques perturbations sur la RD988 qui sera mise en circulation alternée, comme l'expliquent les services du département, pour une durée limitée courant avril 2024.
L'importance de planter ou replanter des arbres et des haies n'est plus à démontrer. Leur fonction de photosynthèse est qualifiée de producteurs d'oxygène. En absorbant le dioxyde de carbone de l'air, les arbres libèrent de l'oxygène, ce qui est essentiel à la survie de nombreuses espèces, y compris l'espèce humaine.

ZAER en concertation avec les habitants

Kézako ZAER ? Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.

De quoi s'agit-il ? Chaque commune doit valider en Conseil Municipal des zones sur son territoire pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER) **après concertation avec les habitants**. Ces zones d'accélération correspondent aux zones préférentielles et prioritaires pour le développement des ENR (ÉNergies Renouvelables).

De quand date cette obligation ? C'est la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (dite loi APER) qui a inscrit comme priorité la planification territoriale des énergies renouvelables.

La loi s'articule autour de quatre axes :

1. Permettre aux élus locaux de planifier le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ;
2. Simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergies renouvelables ;
3. Mobiliser les espaces déjà artificialisés pour le développement des énergies renouvelables ;
4. Partager la valeur des projets d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent.

Quel est l'objectif de cette obligation pour l'État ? L'objectif est que les zones d'accélération soient suffisamment grandes pour permettre d'atteindre les différents objectifs énergétiques nationaux, régionaux et locaux.

L'identification des zones d'accélération a un triple objectif pour les porteurs de projets :

- Une attractivité du territoire : les zones reflètent la volonté politique de la commune d'attirer des projets ENR sur son territoire ;
- Une attractivité financière : des incitations financières devraient être mises en place pour les projets s'implantant dans ces zones ;
- Une facilitation administrative : les délais d'instruction seront réduits, car traités prioritairement pour les projets situés à l'intérieur des ZAER.

De quelle énergie parle-t-on ? Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie...
Cependant chaque commune délimite ses zones en tenant compte de son contexte territorial et de son potentiel ENR. **Pour Limours, il s'agit du photovoltaïque.**

Comment définir les zones ? Une cartographie, établie entre habitants et élus, permettra d'identifier des parties du territoire de la commune où seront prioritairement attendus les projets pour la filière ENR concernée. Il ne s'agit donc pas d'identifier parcelle par parcelle les terrains favorables, mais plutôt des périmètres larges.

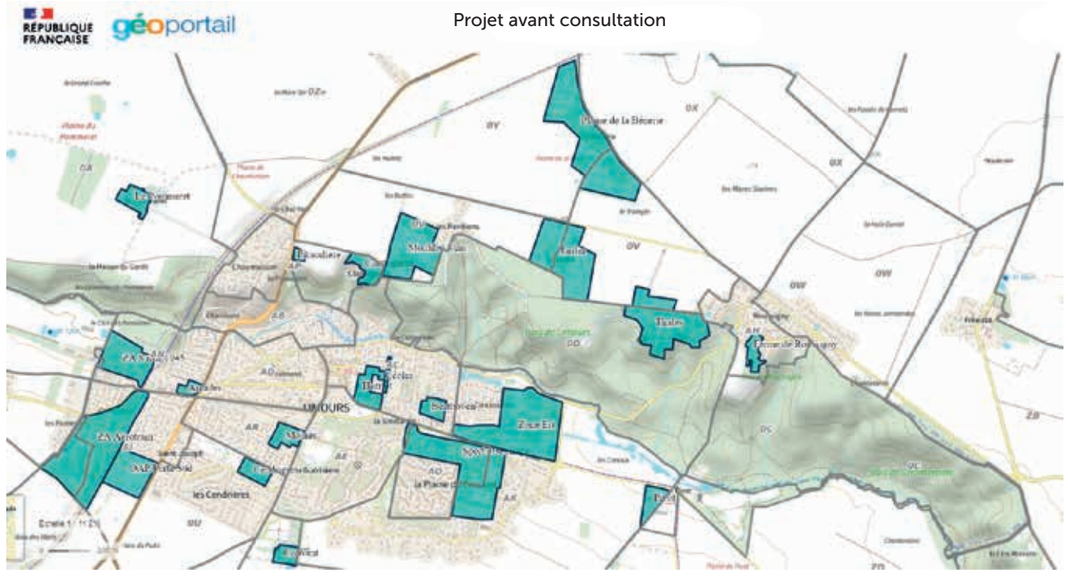

Projet avant consultation

Ces ZAER ne préjugent en rien de la réalisation du projet. Les différentes réglementations et les procédures d'autorisation continueront à s'appliquer de la même manière (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, etc.).

Nécessité d'une concertation du public sur les ZAER ?
Dans le cadre du processus d'identification des ZAER, chaque commune doit organiser une concertation avec le public selon les modalités qu'elle fixera librement.

À Limours, la concertation sera effectuée comme suit :

- Annonce de la concertation : supports d'information communale (Limours Magazine, réseaux sociaux, site internet, panneau électronique) ;
- Organisation d'une réunion publique **mercredi 3 avril à 20 h à La Grange**, en présence du responsable du bureau accessibilité et transition écologique de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ;
- Mise à disposition en mairie d'un recueil des contributions sur un registre à disposition du public, du 4 au 22 avril 2024 aux jours et heures d'ouverture de la mairie, avec les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones ;

Que se passe-t-il à l'issue de la concertation ?
Chaque commune délibère sur l'identification des zones d'accélération.
La cartographie sera transmise :

- au référent préfectoral du département ;
- sur le portail cartographique mis en place par l'État.

À l'issue des délibérations par les communes, une concertation territoriale sera menée par chaque référent préfectoral qui saisira ensuite le Comité Régional de l'Énergie (CRE) pour s'assurer de la cohérence des zones au niveau régional.

L'avis du CRE doit intervenir dans les 3 mois suivant la réception des cartographies départementales.

Ces zones témoignent de la volonté politique de la commune, comme inscrit dans le document de campagne 2020 de l'équipe de la majorité, d'implanter des panneaux photovoltaïques permettant de réduire notre dépendance vis-à-vis du réseau national d'électricité et des fluctuations du prix de l'énergie tout en participant activement à la transition énergétique.

L'ECMB : des acteurs et des actions essentiels pour la culture à Limours

La Bibliothèque municipale joue un rôle majeur dans le cadre de l'Espace Culturel Michel Berger (ECMB). Ce lieu permet une large diffusion d'actions culturelles grâce à une égalité d'accès pour tous.

Si venir emprunter gratuitement un livre permet de s'ouvrir au monde dès le plus jeune âge, c'est aussi le cas de nombreux évènements proposés par les bibliothécaires qui ont à cœur d'élargir leur champ d'action tout au long de l'année, comme en témoigne le rapport d'activité 2023, résumé ci-contre.

Le choix des artistes qui interviennent en milieu scolaire est fait en concertation avec les enseignants et l'exposition des réalisations des élèves, en fin d'année, est toujours un moment fort de partage.

Le partenariat avec les associations permet des ressources supplémentaires grâce à leurs actions bénévoles. Qu'elles en soient remerciées.

Le département, premier financeur culturel, ne s'y trompe pas et notre reconnaissance par l'attribution du label 100 % EAC, décerné conjointement par le ministère de la culture et le ministère de l'éducation, valorise l'engagement culturel municipal.

La bibliothèque répond aux trois piliers de l'EAC :

- **l'acquisition de connaissance ;**
- **la pratique artistique et scientifique ;**
- **la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes.**

Un très grand merci aux trois bibliothécaires, passionnées et engagées qui nous feront encore vivre de beaux moments en 2024, à consommer sans modération.

La bibliothèque en quelques chiffres :

30 747 livres, 1196 périodiques,
1805 documents multimédia,
1165 abonnés, 44 968 documents prêtés en 2023,
65 classes reçues.

Bilan d'activités 2023 de la Bibliothèque municipale

Janvier

- du 10 au 31 : exposition « contes de Grimm » en lien avec l'association « Amitié Minfeld-Limours » ;
- les 18 et 21 : l'heure du conte et le club lecture avec l'association limourienne les Amis de la bibliothèque qui contribue à soutenir la bibliothèque et organise l'heure du conte et le club lecture.

Février

- le 2, Marmothèque : Sylvie Tanari animatrice au Relais (Libellule) Petite Enfance (RPE) de la CCPL, propose des séances de lecture pour les bébés des assistantes maternelles de Limours, une fois par mois, le jeudi matin, à la bibliothèque. Tous les accessoires nécessaires pour la sécurité et le bien-être des enfants sont apportés par le RPE ;
- le 18, Club de lecture (Amis de la bibliothèque) ;
- du 27 janvier au 24 février : exposition « Passion pâtisserie » (Médiathèque Départementale de l'Essonne, MDE) ;
- du 24 février au 24 mars : exposition « actions Développement Durable » (MDE) ;
- du 24 février au 24 mars : exposition « actions Développement Durable » par les collégiens.

Mars

- le 9 : Marmothèque ;
- le 18 : club de lecture ;
- le 22 : séance portraits, dans le cadre du Méli-Mélo, association proposant sur un mois un plateau culturel varié regroupant les associations qui le souhaitent ;
- du 23 mars au 11 avril : exposition photographique Remy Fonder (photographe) ;
- le 25 : spectacle « Récits argentiques », Rémy et Catherine Fonder, conteuse (Méli-Mélo).

Avril

- le 5 : séance portraits ;
- le 6 : Marmothèque ;
- les 15 et 19 : Club de lecture et Heure du conte.

Mai

- du 2 au 31 : exposition des réalisations scolaires avec Thierry Plat, (artiste peintre contemporain, essonnien) ;
- le 11 : Marmothèque ;
- le 31 : initiation à la programmation d'un mini robot et pouring (MDE et T. Plat).

Juin

- le 1er : Marmothèque ;
- du 6 juin au 1er juillet : exposition « Patchwork » par Catherine Régnier, créatrice Art et Textile ;
- les 17 et 21 : Club de lecture et Heure du conte ;
- le 24 : atelier initiation pliage japonais animé par C. Régnier.

Juillet

- le 12 : FabuLab, dispositif départemental, itinérant, dédié à la fabrication et à la réalisation d'objets. Séance spéciale pour les adolescents du Pass'sport jeunes.

Septembre

- le 16 : Club de lecture ;
- du 1er au 29 : exposition « La cour des contes » (MDE).

Octobre

- le 1er : participation au 1er Mimi festival ;
- du 3 au 21 : Fête de la Science, animations diverses ;
- du 3 au 24 : exposition « Courir » - réalisée par COMVV, expositions culturelles ;
- le 5 : Marmothèque ;
- les 10 et 17 : atelier scolaire Sport, Sciences et Techniques ;
- le 11 : enquête à la bibliothèque animée par Cultureuil (librairie nomade) ;
- les 14 et 18 : Club de lecture et Heure du conte.

Novembre

- du 2 au 25 novembre : exposition « Carton en folie » par Chrystèle Niclausse (créatrice de mobilier et objets éco design) ;
- le 9 : Marmothèque ;
- du 17 novembre au 15 décembre : exposition « Jeux de société » (MDE) ;
- le 18 : Club de lecture ;
- le 29 : animation jeux de rôles (association Retour vers le jeu de rôles).

Décembre

- du 1er au 22 : exposition « Les Jeux insolites » (MDE) ;
- le 6 : Escape Game Cornebidouille (Bibliothécaires) ;
- du 8 au 12 : table interactive (MDE) ;
- les 9 et 13 : Club de lecture et Heure du conte ;
- le 8 : spectacle de marionnettes, Jessica Montesimos, magicienne ventriloque ;
- les 9 et 10 : 14e Salon du livre jeunesse ;

- le 14 : Marmothèque ;
- le 20 : atelier de Noël, Violette et César, créatrice et musicien…

Une offre culturelle foisonnante en 2024

Le secteur culturel, outre la bibliothèque, propose nombre d'évènements : premier panorama.

- En ce début d'année, nous avons pu nous retrouver lors de la pièce jouée par le Théâtre des 7 chênes, aux journées photographiques organisées par le Photo club, lors des animations du Méli-Mélo, au Carnavélo, au Bal trad de l'EML ou en écoutant les contes et en visitant les expositions à la bibliothèque.

- En mars 2024, le MuMo x Georges Pompidou, musée mobile, n'est pas passé inaperçu devant Le Studio.

Ce sont plus de 450 élèves (écoliers et collégiens), ainsi qu'un groupe de résidents de la RPA, qui sont venus partager une expérience artistique et esthétique à travers la découverte de l'exposition « Être(s) vivant(s) » présentée par le centre Pompidou : 25 œuvres contemporaines originales et la participation à des ateliers de création proposés par les deux médiatrices du centre Pompidou.

Rapprocher l'art contemporain pour rendre la création contemporaine accessible à tous les publics, rentre dans les objectifs du 100 % EAC. C'est la raison qui a permis au MuMo x de faire escale à Limours.

De plus, 190 personnes ont pu profiter de la visite lors des Portes ouvertes.

Les journalistes du Républicain, de France Inter et de France 3 sont venus échanger avec les Limouriens sur ce dispositif culturel innovant.
Trois mois déjà bien intenses culturellement.

D'autres évènements sont à venir :
le FabuLab, le Bal des familles, les concerts scolaires, les fêtes des écoles et le week-end À l'UniS'Sons, avec en particulier l'accent mis sur l'olympisme en raison des Jeux Olympiques.
Le sport n'est-il pas culture !

Nouveau

Le pass Culture, c'est aussi à Limours !

La ville vient d'être référencée, partenaire culturel officiel du pass Culture.
Ce dispositif, porté par le ministère de la Culture, a pour but de faciliter l'accès des jeunes de 15 à 18 ans à la culture. Il permet aux jeunes de bénéficier d'offres culturelles. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur l'application pass Culture.

Pour les jeunes de moins de 18 ans :
À partir de 15 ans, le pass Culture permet de bénéficier d'un crédit en fonction de l'âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans).

Pour les jeunes de 18 ans :
Le pass Culture permet de disposer d'un montant de 300 € pendant 24 mois.
Désormais, il sera possible d'utiliser ce crédit dans le cadre des actions culturelles proposées par la commune (concerts, ateliers, stages…).
Plus d'informations sur pass.culture.fr.
Les offres pass Culture seront publiées dans Limours Magazine.

Bibliothèque municipale

Place Aristide Briand - 01 64 91 19 08
www.bibliotheque-limours.net
bibliotheque@mairie-limours.fr

Expo-Quiz

Sports et discriminations

Du 2 au 24 avril

Une exposition qui aborde l'histoire du sport moderne, les valeurs du sport, les différentes formes de préjugés, de stéréotypes, de discriminations qui existent et l'importance de combattre et dénoncer ces discriminations et ces violences.
L'expo-quiz est conçue comme un parcours pédagogique au cours duquel les jeunes sont amenés à découvrir le sujet en décryptant différents types d'images (illustrations humoristiques style dessin de presse, visuels de campagnes de communication) et en s'interrogeant à travers les différentes questions du quiz.
Réalisée par Le Moutard Expos et prêtée par la Médiathèque départementale de l'Essonne.

→ **Public : adolescents - Entrée libre aux horaires d'ouverture**

Retour en images

• 7 février : les enfants du multi-accueil découvrent l'espace sensoriel.

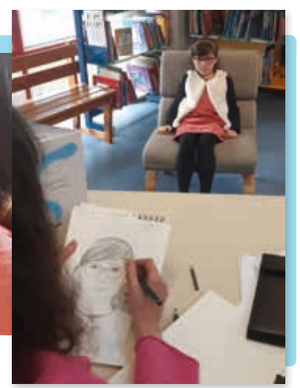

• 6 mars : Dessine-moi un portrait avec l'Association des Peintres et Sculpteurs de Palaiseau.

Bébékili

Samedi 27 avril de 10 h à 11 h

Huguette et Valérie de l'association des Amis de la bibliothèque invitent les bébés de 0 à 3 ans à découvrir la lecture de façon ludique en écoutant des histoires, des comptines ou des jeux de doigts, accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents. N'hésitez pas à venir partager ce moment avec vos jeunes enfants pour leur faire découvrir de nouveaux horizons.

→ **Places limitées - Inscription impérative**

FabuLab 91

Venez découvrir le FabuLab 91 et créer des objets avec des machines numériques : imprimante 3D, brodeuse numérique, découpeuse laser, etc.

À la bibliothèque d'avril à juin :

20 et 27 avril, 4 et 25 mai, 1, 8, 15 et 22 juin

Journées « découverte libre des outils » encadrées par deux médiateurs de la Médiathèque départementale de l'Essonne

→ **Aux horaires d'ouverture**

Nouveau ! Au Studio

Atelier « smartéo »

Mercredi 24 avril

Premier atelier « smartéo » :

- **de 10 h à 12 h pour les 5/8 ans :** Matatalab, sur le thème JO : les enfants vont pouvoir participer à une course de programmation en relais, pour partager des moments forts, relever des défis et combiner esprit d'équipe et culture digitale ;
- **de 14 h à 16 h à partir de 12 ans.** Drône : code ta manette et pilote. Les jeunes vont pouvoir piloter un drône avec une carte électronique en codant leur propre manette.

→ **Places limitées. Inscriptions indispensables à la bibliothèque.**

Ateliers Fabrick

Mercredi 15 mai, 5 et 26 juin

Fabrication de petits objets, selon les machines mises à disposition.

→ **De 14 h à 16 h 30 - Contenus des ateliers « Fabrick » sur le site de la bibliothèque : https://www.bibliotheque-limours.net/**

Des Ateliers pour enfants proposés et animés par Smartéo et The Fab Truck.

Le FabuLab 91 est un tiers lieu mobile, qui s'installe en résidence au cœur des villes et villages du sud-Essonne. Ce dispositif itinérant permet de développer des projets au sein ou hors les murs du lab. Il a vocation à favoriser la créativité, la rencontre et le partage de connaissances, en créant un pont entre la fabrication numérique et les savoirs traditionnels.
Une occasion de partager et d'apprendre des autres !
FabuLab 91 s'adresse à tous les Essonniens au travers de 3 univers : créativité, réparation et bricolage, design et prototypage.

Limours à l'UniS'SonS 2024

Samedi 22 et dimanche 23 juin

Autour du parvis du Studio

À vos agendas !

Pour la cinquième année consécutive, la ville vous invite à partager un week-end festif à travers Limours à l'UniS'SonS. Cette édition aura lieu le week-end du 22 au 23 juin.
Au rendez-vous :

- **Le vieux groove del mundo :** soirée avec le collectif de Dj's Sound System Bal pop 2.0. Venez danser ou simplement écouter.
- **L'atelier des artistes :** Limours à l'UniS'SonS, c'est aussi : faire découvrir au public, par la pratique, des univers artistiques autour d'intervenants enthousiastes qui ont à cœur de partager leurs connaissances.

  Cette définition résonne en vous ?

  Venez découvrir et devenez un artiste, l'espace d'un après-midi, à travers des ateliers créatifs (dessin, peinture, photo, conception 3D, fabrication d'objets recyclés...). Des passionnés partageront avec vous leur savoir-faire.

  Et si ce passionné, c'était vous ?
  Toutes les propositions d'ateliers sont les bienvenues.
  N'hésitez pas à nous soumettre la vôtre à limoursalunissons@mairie-limours.fr.

Nouveau !

- **Les Olympiades de Limours :** matinée de défis par équipe, culturels et sportifs. N'attendez plus pour monter votre équipe entre amis ou en famille.

Nouveau !

- **Limours en musique :** après-midi « scène ouverte » pour les musiciens amateurs du territoire. Si vous faites partie d'un groupe amateur, c'est l'occasion de jouer devant un public. Ouvert à tous les styles de musique (inscriptions et renseignements : patrice@emlimours.fr).

Et bien d'autres surprises qui seront dévoilées au fil de l'eau !

→ **Plus d'informations dans Limours Magazine#197.**

Retour en images

Samedi 3 février à La Grange, après l'annonce du palmarès des photos primées lors du concours Audiovisuel Inter-régional organisé par le Photo Club de Limours, M. Sustrac, président de l'association, a offert un recueil de photos à Madame le Maire. Celui-ci se trouve à la Bibliothèque municipale.

Vendredi 9 février au Studio, la Caisse locale du Crédit Agricole a remis des chèques de subventions aux associations sélectionnées suite au traditionnel appel à projets.

Samedi 10 février à La Grange, Assemblée Générale de l'UNC.

Lundi 12 février à La Grange, atelier de l'Agora citoyenne « Ville collaborative » qui traitait des projets Coeur de Ville et OAP porte sud.

Mercredi 14 février, à l'occasion de la Saint-Valentin l'ACAL a tiré au sort les gagnants de deux repas pour deux du Sabot rouge et de la Table Ronde.

Vendredi 1er mars au Studio, concert de Nawal dans le cadre du Salon des Musiques d'ici et d'ailleurs.

Lundi 4 mars sur le parking du Studio, premières visites dans le camion du MuMo x Centre Pompidou.

Samedi 9 mars à La Grange, conférence de l'ONF pour mieux connaître notre bois communal et sa gestion pour les 20 ans à venir, dans le cadre de l'Atelier Ville durable.

Dimanche 10 mars au Nautilus, Baby'Broc.

Vendredi 15 mars au Multi-accueil, goûter partagé avec les parents pour clôturer la semaine thématique Carnaval.

Samedi 16 mars à la collège Michel Vignaud, forum des métiers.

Dimanche 10 mars au Parc communal, hommage aux victimes du terrorisme devant la plaque commémorative.

Lundi 11 mars à La Grange, nouvelle session de formation au compostage par le Siredom.

Samedi 16 mars, Carnavélo. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont déambulé dans les rues au son de la batucada après une introduction musicale dans la cour de l'école élémentaire E. Herriot.

Dimanche 17 mars, balade au fil de l'eau sous la houlette de Stéphane Patris, adjoint délégué au patrimoine. Les nombreux participants ont pu assister à une animation très appréciée du travail des « lavandières ».

École maternelle E. Herriot, boîte à livres réalisée par les parents d'élèves pour le plaisir de lire des enfants.

Brocante du Comité des fêtes

À vos greniers !

Le comité des fêtes organise la brocante le **dimanche 26 mai de 6 h à 18 h le long du bois communal**.

Les inscriptions se feront lors des permanences qui auront lieu à la salle polyvalente, 2 bis rue de Marcoussis les :
- lundi 22 avril de 18 h à 19 h ;
- samedi 4 mai de 10 h 30 à 12 h ;
- vendredi 17 mai de 18 h à 19 h ;
- mardi 21 mai de 18 h à 19 h ;
- vendredi 24 mai de 18 h à 19 h ;
- samedi 25 mai à partir de 16 h sur les lieux de la brocante (bois communal).

Des dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie, lors des permanences ou téléchargeables sur www.limours.fr rubrique actualités des associations. Une copie de votre pièce d'identité devra être jointe au dossier.

Tarif de l'emplacement (3 mètres) : 20 €
Une fête foraine sera installée à l'Orée du bois avec une ouverture dès le samedi 25 mai à 16 h.
Contact : mairie, 01 64 91 63 63 et comitedesfetes@limours.fr

Les Terriens du Hurepoix

Brocante vélo et animations

Dimanche 28 avril à l'orée du bois
Pour la 3e année consécutive, l'association Les Terriens du Hurepoix organise une journée en faveur du vélo pour promouvoir sa pratique sur notre territoire.
Venez nombreux déposer, vendre, acheter un vélo et vous divertir !
C'est l'occasion de sortir votre vélo poussiéreux du garage pour venir le faire réviser ou réparer par un professionnel (5 euros de participation). Venez apprendre à effectuer des réglages et des gestes d'entretien courant au point « Conseil » avec le Cyclo Club de Limours. Les enfants pourront s'exercer sur un petit parcours d'adresse et de sensibilisation au code de la route et décorer leur vélo. Certains pourront profiter de la balade urbaine pour apprendre à circuler en sécurité dans la ville (à partir de 8 ans et accompagné). Les adultes pourront s'essayer au vélo électrique, à la mono roue...
Une petite buvette (crêpes et boissons) est prévue pour les gourmands et des jeux en bois seront à disposition pour tous !
Allez hop, tous à vélo le dimanche 28 avril !
Contact : lesterriensduhurepoix@ecomail.fr

Festival Libres-Jeux 2024

Samedi 27 et dimanche 28 avril de 14 h à 18 h au Nautilus.

Il revient, encore plus beau et repensé, car le thème de cette année « Croque et miam » s'y prête parfaitement. Tout ce qui a fait son succès y sera de nouveau : la gratuité, des centaines de jeux, les animateurs en T-shirt jaune pour expliquer les règles, la chasse au trésor, le panier ludique à gagner, l'escape game et bien sûr la buvette et ses meilleures crêpes du monde à tout petit prix.

Organisé depuis plus de 15 ans par Ludopolys Île-de-France
Contact : libres-jeux@gmail.com

Effervescences partagées

- **15 avril à 14 h 30 aux Bains-Douches**, loto musical avec goûter, avec Agnès.
- **29 avril à 14 h aux Bains-Douches**, jeux d'écritures, avec Valérie.

Ces activités sont gratuites pour les adhérents. Une participation de 3 € est demandée aux non-adhérents.

- **27 avril à 15 h à La Grange**, Histoire du vin (épisode 1) avec dégustation, par Philippe Guihaire : 5 €.
- **Vagabond'âges n° 9** à retrouver au Tabac-presse en centre-ville et chez Hombre aux Arcades.

Au sommaire de ce numéro écrit par les « gens du coin » : la salle Saint-Eugène, des histoires particulières, de la cuisine, des lieux inoubliables, un métier ancien, du sport à Limours et des casse-têtes...

Contact et inscriptions :
06 09 24 82 13
effervescences91@gmail.com
effervescences-partagees.fr

UTL

- Conférence jeudi 4 avril à 14 h à la CCPL.
Qui a peur de Virginia Woolf ? par Marie-France Lavalade, conférencière et écrivaine. Virginia Woolf est l'un des auteurs les plus emblématiques de la littérature anglaise. Militante de la cause des femmes, engagée dans tous les combats importants de son siècle, sa vie et son œuvre sont étroitement mêlées...

- Conférence jeudi 25 avril à 14 h au théâtre de Bligny.
Votre cerveau vous joue des tours par Albert Moukheiber, docteur en neurosciences. Lors de cette conférence-débat nous tenterons de lever le voile sur les différents facteurs et mécanismes qui entrent en jeu lors de notre acquisition de la connaissance et de nos prises de décisions.

Adhérents : gratuit - tarif découverte : 7 €

Les Amis de la Bibliothèque

Activités d'avril

À la Bibliothèque municipale

- Club de lecture
Débat sur *Le livre des heures* de Anne Delaflotte Mehdevi
Samedi 20 avril à 16 h

- « Bébékili »
Des histoires lues aux plus petits, de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents (ou grands-parents)
Samedi 27 avril de 10 h à 11 h
Sur inscription à la bibliothèque

À la Résidence aux Moines

- Lectures
La légende et l'histoire du Mont Saint-Michel
Lundi 15 avril à 15 h
- Le club de lecture a lu :
La Bibliothèque des rêves secrets de Aoyama Michiko (Éd. J'ai lu, 2023).

Ils sont cinq personnages à franchir le pas de la petite bibliothèque tenue par Sayuri Komachi à Tokyo. Ils ont tous des rêves au fond d'eux qu'ils n'osent pas réaliser de peur d'échouer. Ce livre se révèle comme le jalon qui leur permettra de réaliser leur rêve. Ce roman nous apprend qu'il n'est jamais trop tard pour cela. Il suffit juste de la bonne opportunité ou de la bonne rencontre.

UNC

Sortie organisée par l'UNC le mercredi 28 mai : visite du musée de la Grande guerre à Meaux.
Contact : 01 64 91 13 92 ou cliffordgiblin@free.fr

Pluriel

Les danseuses de la section Modern Jazz de l'association Pluriel ont remporté de nombreux prix lors de leur participation au concours du CND le week-end des 11 et 12 février. Bravo à elles !

CENTURY 21
LD Immobilier

TRANSACTION
6, Route de Chartres
91470 LIMOURS
01 64 91 14 54
ldlimours@century21.fr

7 AGENCES
TRANSACTION - LOCATION
GESTION - INVESTISSEMENT

Gestion / Location
18, Place de Général de Gaulle
91470 LIMOURS

Transaction
6, Avenue Carnot
91410 DOURDAN

Transaction
9, Rue Eugène Renault
78730 ST ARNOULT EN Y.

Transaction
28, Boulevard Nélaton
91460 MARCOUSSIS

Transaction / Gestion / Location
6-7, Place Gérard Nevers
91140 VILLEBON SUR YVETTE

Transaction
23, Boulevard Dubreuil
91400 ORSAY

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIEN
CENTURY 21

Venez réaliser gratuitement la mesure biométrique de vos yeux et vivre une expérience visuelle unique!
Chez Optique de l'église, vous offrir des conseils et une qualité sur mesure est notre priorité.

Avec le DNEye® Scanner de notre verrier Rodenstock, vos yeux sont mesurés en des milliers de points de données pour générer votre propre modèle d'œil biométrique, permettant ainsi de fabriquer vos verres en fonction de votre profil oculaire.

Sabine, Elyanna et Jade vous accueillent sur rendez-vous

Mardi au samedi 9h30-12h30 15h-19h
et le vendredi 9h30 -19h
1 place du général de gaulle à Limours
Tél : 0164910005
Mail : optiquedeleglise@orange.fr
- Nous nous déplaçons à domicile -

Alpha immo
La meilleure adresse pour changer la vôtre
ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE
4 agences
Limours, Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan et Briis sous Forges
1 cabinet de gestion
Des conseillers expérimentés et passionnés
Plus de 30 ans d'activité et de réussite
ESTIMATION GRATUITE
Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71
www.agence-alphaimmo.fr

Pompes Funèbres CANO
01 64 91 24 83
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix
01 85 87 20 33
17 rue Charles de Gaulle
91530 Saint Chéron
eMail : pf@ludoviccano.fr
Habilitation 12.91.141
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7
POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques
MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires

Vous souhaitez souscrire un encart publicitaire ?
Contactez le service communication par mail à info@limours.fr

Aimons Limours

Économies budgétaires : l'exécutif vise de plus en plus ouvertement les collectivités locales

Alors que nous venons de voter **un budget communal équilibré et résolument tourné vers l'avenir** en début d'année, **le déficit public de notre pays s'aggrave lui toujours plus dangereusement**.

L'INSEE publiera fin mars le chiffre officiel du déficit budgétaire pour l'année 2023 et tout porte à croire que ce chiffre sera situé autour de 5,6 % du Produit Intérieur Brut. C'est une très mauvaise nouvelle qui rend d'ores et déjà quasiment impossible l'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement pour cette année 2024, à savoir un déficit ramené à 4,4 % du PIB.

Au sommet de l'État ainsi qu'au ministère des finances, on recherche activement les pistes d'économies budgétaires. La solution qui va sûrement être privilégiée sera une réduction drastique des dépenses accompagnée de son cortège d'annonces désagréables.

Une fois de plus, les collectivités territoriales vont se retrouver en cœur de cible. En effet et comme par hasard, on voit fleurir ici ou là des notes, des articles ou encore des déclarations de ministres vantant la bonne santé des finances locales. Il va sans dire que l'Association des Maires de France ne partage aucune des conclusions.

L'État ne prendra pas en compte le fait que les collectivités ne sont pour rien dans le creusement du déficit public bien au contraire. Faut-il le rappeler, elles sont légalement dans l'obligation de présenter leurs budgets, recettes et dépenses, à l'équilibre, à l'inverse de ce que fait l'État.

Par ailleurs, l'effort du bloc communal a commencé depuis 2010 avec le gel puis la baisse des dotations, qui ont généré 71 milliards d'euros d'économies pour l'État. Sans compter les compensations partielles de la fiscalité locale supprimée, qui ont permis à l'exécutif de réaliser des économies sur ces réformes.

L'équipe municipale tient à rappeler ici que les dépenses des collectivités, en investissement comme en fonctionnement, permettent de faire vivre le service public local et créent, de surcroît, une quantité considérable d'activité économique.

À l'heure où le gouvernement redoute une diminution de la croissance, est-il raisonnable de demander aux collectivités de ralentir leurs investissements ?

Aussi, alors que l'on parle beaucoup de rationalisation de l'organisation territoriale, nous tenons à rappeler que **les Communes et le Département sont les deux piliers de la Nation et de notre démocratie. S'en prendre à eux serait une grave erreur et une lourde responsabilité pour l'avenir**.

Les 25 élus de la majorité municipale
Aimons Limours

Retrouvez-nous sur Aimons Limours et

Changeons de Cap

Nous soutenons une agriculture durable !

En février, sur le mur de la mairie, une banderole : « Limours soutient les agriculteurs ». Bravo, nous aussi ! **Mais cependant, pas n'importe quelle agriculture.**

La colère s'est apaisée avec les concessions du gouvernement mais rien n'est vraiment réglé. Les agriculteurs s'opposent à des normes complexes et à des injonctions contradictoires qui les incitent à produire plus pour résister à la concurrence étrangère tout en limitant les pesticides nécessaires à l'agriculture intensive.

Oui, mais **derrière la demande de simplification des normes, se cache la protection des grosses exploitations représentées par la FNSEA et des géants industriels**, de la chimie fournisseuse d'engrais et de pesticides et de l'agroalimentaire, acheteuse de la production agricole. Cette industrie est de plus en plus concentrée, mondialisée. Elle a largement œuvré à la dérégulation des marchés et des prix qui ont dégradé la situation économique des agriculteurs. **Fortement liée aux représentants de l'agriculture intensive qui captent la majorité des subventions de la PAC** (le président de la FNSEA est aussi patron du géant agroalimentaire Avril), **sa préoccupation n'est pas le sort des petits paysans**, ni la souveraineté alimentaire, ni une alimentation de qualité, ni la santé humaine et animale, ni la biodiversité, ni le climat !

Les difficultés financières réelles rencontrées par un très grand nombre d'agriculteurs ont bien vite été masquées dans le débat par le haro sur les mesures de protection de l'environnement ! **Or détricoter le plan ECOPHYTO au moment où près de 60 % des oiseaux des champs et 80 % de la biomasse des insectes ont disparu n'est pas responsable alors que les agriculteurs sont déjà eux-mêmes victimes de maladies nouvelles**. Ainsi, l'indicateur européen pour calculer la baisse de consommation des pesticides substitué à l'indicateur français, donne un résultat beaucoup plus favorable pour la France, alors que **les quantités totales de pesticides utilisés dans les champs n'ont quasiment pas diminué ces dernières années**.

Souveraineté alimentaire ? Il n'y a pas vraiment d'issue à court terme. Il s'agit de problèmes structurels dans un contexte où **les consommateurs souhaitent une agriculture raisonnée mais recherchent en même temps les prix les plus bas**. La promesse de prix plancher doit être tenue mais sera très difficile à mettre en place.

C'est d'une nouvelle politique agroécologique et alimentaire commune dont l'Europe a besoin : s'attaquer aux traités de libre-échange qui déstabilisent nos producteurs et empêcher les importations de denrées alimentaires ne répondant pas à nos critères de qualité sanitaire. **C'est le moment d'y réfléchir !**

Pour conclure, le modèle agricole actuel ne permet ni de garantir un revenu décent à un grand nombre d'agriculteurs, ni d'assurer la souveraineté alimentaire de la France, ni de répondre au défi écologique. La loi Egalim doit être fondamentalement respectée pour assurer un revenu correct au monde agricole. Alors, oui nous apportons notre soutien à ces agriculteurs qui se battent pour leur survie et pour nous nourrir mais pas vraiment à ceux qui empochent le maximum de subventions en dégradant la biodiversité, notre santé, en travaillant main dans la main avec les firmes multinationales.

Les élus de *Changeons de Cap*: Simone Cassette, Bernard Morin, Catherine Hespel, Agathe Ratinet.

Retrouvez-nous sur Contact: cdc.limours@gmail.com

Les propos tenus dans ces colonnes n'engagent que leurs auteurs, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nouvelle Préfète de l'Essonne

Une nouvelle Préfète, Madame Frédérique Camilleri, Préfète de police des Bouches-du-Rhône, est nommée Préfète de l'Essonne.
Nous espérons que comme Bertrand Gaume, ancien Préfet, devenu Préfet de la région Hauts-de-France et de la zone de défense et de sécurité du Nord, elle aura à cœur d'être proche des communes essonniennes et des élus.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Don du Sang

La prochaine collecte aura lieu **jeudi 18 avril de 15 h 30 à 20 h** au Gymnase municipal.

121e régiment du train

Portes ouvertes 4 et 5 mai de 10 h à 18 h
Présent depuis 70 ans en Essonne et lié à la commune par un pacte de fidélité, venez découvrir le régiment et ses métiers.
Route de Baillot, 91340 Ollainville

Foire de Soucy

Les samedi 1er et dimanche 2 juin

La CCPL **lance les inscriptions à la 3e édition de la Foire de Soucy** à Fontenay-lès-Briis.
Entreprises ou **artisans-commerçants, vous souhaitez faire découvrir votre savoir-faire, vos produits ou services aux particuliers** ?
Cet évènement grand public est **l'évènement professionnel 2024 à ne pas manquer** !
Téléchargez dès à présent le dossier de demande d'inscription exposant :
www.cc-paysdelimours.fr/actualites/3eme-edition-la-foire-soucy
Renseignements : service Développement Économique 01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr

André Lièbe « scribouille »

Limourien de longue date, il a cette passion des mots – entre autres – et du partage. Il aime échanger ce qu'il vit au quotidien ou lui revient en mémoire, ce qui le fait vibrer ou rêver. Pour notre plus grand plaisir, une sélection de ses textes est maintenant éditée : *Scribouillages*, autoédition, 15 €. Disponible à la Librairie Interlignes, qui accueillera André pour une séance de dédicaces samedi 25 mai à partir de 15 h.
À vos agendas !

Christian Chandebois, poète et comédien

Christian Chandebois, résident de la RPA a été mis à l'honneur le 14 mars, à l'occasion du Printemps de la poésie.

Maison des solidarités (MDS)

La commune est rattachée à la MDS des Ulis située 6, rue des Millepertuis. Accueil téléphonique : 01 64 86 11 10
- Lundi : 9 h-12 h 30
- Du mardi au jeudi : 13 h 30-17 h
- Vendredi : 13 h 30-16 h 30

Téléphone d'astreinte pour les urgences : 06 47 12 98 22

Logement « Coup de pouce »

La commune propose un logement « coup de pouce » de type F2, pour une période de 6 mois, reconductible une fois. Ce logement peut être attribué à un(e) jeune salarié(e) Limourien(ne), âgé(e) de 18 à 26 ans.
Vous devez écrire à Madame le Maire en justifiant votre demande. Celle-ci sera étudiée par la commission logement du CCAS qui retiendra ou non votre candidature.
Renseignements au CCAS : 01 64 91 63 55

Élections européennes le 9 juin

Les inscriptions sur les listes électorales pour ce scrutin seront arrêtées le 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne et le 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.

État civil

Naissances

• ERNST Léa	le 14/02/2024
• LE GALLIC Constance	le 25/02/2024
• PAUCHARD Noah	le 01/03/2024
• SAWAYA Rafaël	le 01/03/2024

Décès

• REVERCÉ Marie-Thérèse née AUBERTEL (93 ans)	le 05/11/2023
• CLAPIER Alexandre (77 ans)	le 25/02/2024
• BEAUDON Lucien (90 ans)	le 28/02/2024

Sam'di sport famille

Fabienne Lambert, intervenante sport de la commune, vous propose des séances de renforcement musculaire gratuites et accessibles à tous, en extérieur ou au Gymnase municipal en fonction de la météo.
Prochains rendez-vous les samedis de 10 h 30 à 12 h :
- 6 avril à l'Orée du Bois
- 4 mai au Parc des Cendrières
- 25 mai à l'Orée du Bois
- 8 juin au Parc des Cendrières
- 6 juillet à l'Orée du Bois

Renseignements : 06 83 63 25 28

Déchèterie de Briis-sous-Forges

Horaires d'été du 1er avril au 14 octobre
Fermée lundi et mardi

Mercredi	10 h - 12 h	13 h -17 h 45
Jeudi	10 h - 12 h	13 h -17 h 45
Vendredi	10 h - 12 h	13 h -17 h 45
Samedi	9 h - 12 h	13 h -17 h 45
Dimanche et jours fériés	9 h - 12 h	fermé

www.siredom.fr

Contactez votre sénateur
M. Jean-Raymond Hugonet
jr.hugonet@senat.fr
7, place du Général de Gaulle - 91470 Limours
Pour prendre rendez-vous : 09 63 55 99 80
s.daniel@clb.senat.fr (collaboratrice)

Contactez votre députée
Mme Marie-Pierre Rixain
Assemblée nationale
126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
Permanence le 4 juin de 9 h à 12 h

Contactez votre conseillère départementale
Mme Dany Boyer
Conseil départemental de l'Essonne
Boulevard de France - 91000 Évry
06 73 77 90 44 - dboyer@cd-essonne.fr

Consultations juridiques gratuites
Vous pouvez être reçu à la Maison de la Justice et du Droit aux Ulis. Prendre rendez-vous au 01 64 86 14 05

Conseiller ALEC (Éco-Habitat)
13, voie de la Cardon - 91120 Palaiseau
01 60 19 10 95 - cie@alecoe.fr - alec-ouest-essonne.fr
Permanences à la CCPL.

Pharmacie de garde
Téléphonez au commissariat des Ulis au 01 70 29 30 10 ou rendez-vous à la pharmacie la plus proche qui affiche la garde du week-end.

Médecin de garde
La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de la permanence médicale Ouest Essonne au 01 64 46 91 91. **Rappel :** le 15 est à composer uniquement en cas d'urgence vitale.

Point Conseil Budget (PCB)
Lutter contre la précarité et le surendettement.
Sur RDV au CCAS : 01 64 91 63 55 ou 57

l'Agenda

Jour	Horaires	Manifestation	Organisateur	Lieu
Avril				
du 2 au 24	h. d'ouverture	Expo-quiz : Sports et discriminations	Municipalité	Bibliothèque municipale
mercredi 3	20 h	Réunion publique : ZAER	Municipalité	La Grange
jeudi 4	14 h	Conférence : Qui a peur de Virginia Woolf ?	UTL	CCPL
samedi 6	10 h 30-12 h	Sam'di sport famille	Municipalité	Orée du bois
jeudi 18	15 h 30-20 h	Don du sang	EFS	Gymnase municipal
samedi 20	h. d'ouverture	FabuLab : découverte libre des outils	Municipalité	Bibliothèque municipale
mercredi 24	(cf. p 15)	FabuLab : atelier Smartéo	Municipalité	Le Studio
mercredi 24	20 h 30	Atelier Ville innovante	Municipalité	La Grange
jeudi 25	14 h	Conférence : Votre cerveau vous joue des tours ?	UTL	Théâtre de Bligny
samedi 27	h. d'ouverture	FabuLab : découverte libre des outils	Municipalité	Bibliothèque municipale
samedi 27	10 h 30-12 h	Agora café	Municipalité	Demi-lune Mairie
du 27 au 28	14 h-18 h	Festival Libres-jeux	Ludopolys	Le Nautilus
dimanche 28	journée	Journée Brocante vélo (cf. p 18)	Les Terriens du Hurepoix	Orée du bois
dimanche 28	11 h	Cérémonie du souvenir des victimes et héros de la Déportation	Municipalité	Cimetière communal
Mai				
jeudi 2 et vendredi 3	journée	Criterium du jeune conducteur	Municipalité	Parking des Cendrières
samedi 4	10 h 30-12 h	Sam'di sport famille	Municipalité	Parc des Cendrières
mercredi 8	12 h	Commémoration du 79e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945	Municipalité/Anciens combattants	Monument aux morts

Les six ateliers de l'Agora citoyenne sont des lieux d'expression, ouverts à toutes les Limouriennes et tous les Limouriens où chacun peut exprimer ses idées, ses attentes et sa façon de voir le Limours de demain.

L'Atelier Ville innovante proposé le 24 avril donnera la parole à deux sociétés spécialisées :

- l'une dans la Smartcity ou comment la commune réalise des économies d'énergie. Tous les particuliers peuvent s'en inspirer ;
- l'autre, pour tout comprendre sur l'installation de caméras de vidéo-protection.

Venez nombreux participer à cet atelier.